

La lettre de cyclopède

12, rue de la Fontaine 03100 MONTLUÇON

Numéro 60 – juillet 2013

tél. 04 70 05 14 13 et 04 70 05 44 36 courriel : cyclopede@orange.fr

une bonne idée ?

Tiens, tiens ! On a appris avec intérêt en lisant la presse locale, il y a quelques jours, que notre Maire a une « idée d'aménagement des rives du Cher », même s'il est trop tôt pour en dévoiler le contenu précis ...

Un tel projet devrait en bonne logique combler Cyclopède, qui depuis sa naissance a proposé, étudié techniquement avec ses modestes moyens, défendu un tel projet...

Cette annonce a des allures de « plan de communication », et pour tout dire nous rappelle furieusement le remarquable dossier publié en mars 2008 dans *Montluçon Notre Ville* qui détaillait, datait les réalisations récentes, les inaugurations imminentes, prévoyait des liaisons cyclables (ah, la rue Barathon à circulation cyclable organisée !!), ouvrait des pistes de travail allant dans le sens de la mise en cohérence des équipements dédiés aux déplacements doux...

Que sont ces engagements devenus en cette fin de mandat ?...Fort peu de choses bien sûr ; même les inaugurations -un 14 juillet pourtant- furent enterrées !

Alors Cyclopède craint fort qu'un aménagement des rives du Cher à fins de promenades,

loisirs sportifs, déplacements doux. en reste durablement au stade d' « idée du Maire ».

En tout cas, si Monsieur Dugléry, ses collaborateurs et ses services sont intéressés par nos réflexions (anciennes !) pour étayer l' « idée », nous sommes prêts comme toujours à fouiller dans nos archives...et nous sommes prêts, dans le droit fil de la proposition du Directeur des Services (rendez-vous du 4 avril 2012) à nous rendre à toute réunion d'étude des projets liés aux déplacements doux... Encore faudrait-il que les invitations ou convocations nous parviennent !

Un peu de concertation et d'écoute nous aiderait sûrement à considérer l' « idée du Maire » comme un projet sérieux et non comme un plan communication à discrets relents pré-électorales !

On peut d'ailleurs en dire autant pour les élus des autres communes de l'agglomération...

Le Président

Michel CIBIEN

A vos agendas...

Cyclopède vous propose une

« rando cyclo-pédestre » dimanche 15.septembre.2013.

- **Départs** possibles : à 10 h 30 (marcheurs) ou 11 h (cyclistes au début de la voie piétonne, avenue Kennedy...à 12 h devant l'Office de Tourisme de Nérès les Bains (entre la piscine et le rond-point des arènes).
- Un **repas amical** sera pris dans un restaurant local : le prix vous sera communiqué avec la confirmation de votre inscription au plus tard le 9 septembre.2013.
- L'après-midi conduira l'ensemble des participants, à pied jusqu'à la **Chapelle Saint Joseph**, qui offre un point de vue exceptionnel sur le bassin montluçonnais.
- **Retour** vers 16 h /16 h 30 à Nérès les Bains et vers 17 h /17 h 30, avenue Kennedy.

Inscription obligatoire : par courriel : michel.cibien@orange.fr ou verrien.christophe@wanadoo.fr ou par courrier à Cyclopède (Michel Cibien), 55 rue de Marignon, 03100Montluçon

Dans ce numéro :

- En pages centrales : Les résultats de l'enquête menée en **partenariat Cyclopède/IUT**
- Un encart en couleurs **Des panneaux pour les vélos**

**Avez –vous
pensé à
régler votre
cotisation
2013 ?**

Le coin du piéton...

Zone piétonne

10 Km/heure

La vitesse des véhicules circulant dans le secteur piétonnier de la Cité médiévale pose un réel problème. Beaucoup s'en plaignent. Surtout en cette période où les touristes commencent à investir les vieilles rues chargées d'histoire. Des automobilistes (parfois des riverains !) peu respectueux du calme de ce quartier et de la sécurité de ceux qui s'y promènent en toute confiance se permettent des vitesses excessives et empruntent allègrement les sens interdits de la rue Charles Fourier ou de la rue Porte-Bretonnie. Ne parlons pas des conducteurs de scooters et cyclomoteurs qui ont choisi la zone piétonne comme terrain de jeu et rivalisent de vitesse sur leurs machines vrombissantes.



L'entrée de la zone piétonne rue Pierre Petit, il y a quelques années

Que faire ? La répression ? Ce serait sans doute nécessaire, car laisser faire c'est encourager les incivilités et faire courir des risques aux piétons qui circulent dans ces rues, souvent des parents avec leurs enfants. Faudra-t-il attendre qu'un accident se produise pour qu'on commence enfin à s'inquiéter du problème ? On nous dit que la police manque d'effectifs pour

assurer ce type de surveillance. Une présence plus insistante et quelques verbalisations iraient pourtant dans le sens d'une meilleure sécurité.



L'entrée rue Pierre Petit, aujourd'hui. Cherchez l'erreur...

Le respect de la vitesse maximum autorisée (10 km à l'heure) peut aussi être obtenu par une meilleure information et une signalisation plus visible. A ce propos, on peut s'étonner que les panneaux de limitation aient disparu aux entrées de la zone piétonne (voir photos ci-contre). Le règlement n'a pourtant pas changé comme en témoigne cet arrêté municipal de 2010 dont un extrait est reproduit ci-dessous.

Réglementation permanente de circulation et de stationnement – Aire piétonne de la Cité Médiévale

ARRETE MUNICIPAL

« **Article 8** : REGLEMENTATION DE LA VITESSE :

Tous les véhicules autorisés à pénétrer dans l'aire piétonne, ainsi que les vélos, sont tenus de circuler lentement (vitesse de 10 km/heure)

Fait en Mairie le 28 décembre 2010

Le Maire, par délégation, l'Adjoint

JM LEBON »

Alors, 10 à l'heure ? C'est à ce prix que l'espace peut être partagé en bonne harmonie entre piétons vélos et automobilistes riverains.

Jean-François BIDAULT

Il y a 50 ans...

Lu dans *La Montagne* du 7 avril

« Lundi 8 avril, ont été lancées les *Journées du piéton* » organisées par la Prévention routière... Les Montluçonnais étaient également invités à donner leurs idées sur la circulation de ceux-ci dans la Cité des bords de Cher.

Merci à *La Montagne* de nous rappeler la bonne époque où on s'occupait de la sécurité des piétons !

Qu'en est-il de nos jours ? Priorité aux voitures ! Tous les jours on peut faire une collection de photos de véhicules en tous genres stationnés en toute illégalité et en toute impunité sur les trottoirs et sur les passages protégés, obligeant les piétons, poussettes et fauteuils roulants à passer sur la chaussée au détriment de leur sécurité.

Aujourd'hui, les piétons en général et Cyclopede en particulier ne manquent pas d'idées qu'ils se feraient un plaisir de partager avec ceux qui voudraient bien les écouter.

Pourquoi ?

Il était une fois un mercredi après-midi où il faisait plutôt beau. Quelle chance de profiter de ces moments et de la verdure du parc des Ilets... Malheureusement, certaines allées sont tellement utilisées par des véhicules qu'elles deviennent impraticables, même et surtout pour des vélos d'enfants... Et devant moi, un enfant qui pédalait tranquillement n'a pas pu éviter un des très nombreux nids de poule et c'est la chute. Heureusement, petits bobos sans trop de gravité.

Pourquoi le petit portillon près de l'entrée de Boris Vian n'est-il jamais fermé ? Pourquoi tant de voitures prennent-elles les allées pour des routes ? Pourquoi ce parc n'est-il pas réservé aux piétons et aux enfants ?

Les enfants dans les orties...

En ce dimanche j'ai eu le tort de partir pour une promenade au bord du Cher, derrière le stade Saint-Jean. Tort parce que ce n'est plus un endroit où il fait bon marcher, surtout avec des enfants. Il a fallu les porter et slalomer entre les orties pour que celles-ci ne leur caressent pas les oreilles.

Avec le manque d'entretien de ce chemin, j'ai aussi constaté que la forêt envahit doucement le lit du

Cher. Montluçon serait-il le seul lieu où on ne craint pas les inondations qui tournent à la catastrophe.

Quelques bons conseils

(dénichés dans une revue de mutuelle santé)

Pour les piétons : marcher, c'est bon pour la santé, on respire deux fois moins de dioxyde d'azote et cinq fois moins de particules que les automobilistes... mais à une condition : **ne pas être piéton en ville !**

Pour les cyclistes : emprunter les pistes cyclables réduit l'exposition au dioxyde d'azote de 10 à 45 % ; encore faut-il qu'il y ait des pistes cyclables « en site propre », c'est à dire à l'écart de la circulation à moteur !

Jacques BOURDUT

Bravo les bornes !

Grâce au MUPOP, la zone piétonne s'étend : des bornes automatiques ont été installées à l'entrée de la rue Notre-Dame. Un espace de liberté pour les visiteurs qui pourront goûter en toute tranquillité aux charmes de cette belle rue, manger ou boire à la terrasse du restaurant. Encore faudra-t-il veiller à ce que la rue ne soit pas encombrée par le stationnement...



Jean-François BIDAULT

Partenariat Cyclopède-IUT : du gagnant-gagnant...

Plusieurs *Lettres de Cyclopède* vous ont fait partager l'intérêt que présente à nos yeux, cette collaboration. Aujourd'hui, nous pouvons vous livrer quelques résultats instructifs tirés de ce travail. L'intégralité du document de synthèse de ce « projet tutoré », fruit du travail de 5 étudiants du département Gestion logistique et Transports sous la tutelle d'un professeur et de deux des nôtres est consultable auprès de l'association. L'enquête a concerné l'ensemble des collèges publics implantés sur l'agglomération montluçonnaise et le taux de réponses (637 réponses exploitables) leur confère une réelle fiabilité. Le tableau « couleur » encarté dans cette *Lettre de Cyclopède* sur le code de la route appliqué aux cycles est également le fruit de cette collaboration...



Les déplacements doux : le vélo à Montluçon

Questionnaire à rapporter le 14 janvier 2013

Salut à toi collégien, prends quelques minutes pour répondre à ce questionnaire sur toi et la pratique du vélo.

Merci pour ta participation

Toi

- | | |
|--|---|
| <p>1. Tu es :</p> <p><input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/> Garçon</p> <p>2. Tu habites :</p> <p><input type="checkbox"/> Désertines <input type="checkbox"/> Domérat</p> <p><input type="checkbox"/> Lamais <input type="checkbox"/> Lavault Ste-Anne</p> <p><input type="checkbox"/> Lignerolles <input type="checkbox"/> Montluçon</p> <p><input type="checkbox"/> Prémilhat <input type="checkbox"/> Quinssaines</p> <p><input type="checkbox"/> Saint Victor <input type="checkbox"/> Teillet Argenty</p> <p><input type="checkbox"/> Autre, précise :</p> <p>3. Ton collège est :</p> <p><input type="checkbox"/> Jules Ferry <input type="checkbox"/> J. J. Soulier</p> <p><input type="checkbox"/> Jules Verne <input type="checkbox"/> Jean Zay</p> <p><input type="checkbox"/> Marie Curie <input type="checkbox"/> Louis Aragon</p> | <p>4. Tu es en :</p> <p><input type="checkbox"/> 6^{ème} <input type="checkbox"/> 5^{ème}</p> <p><input type="checkbox"/> 4^{ème} <input type="checkbox"/> 3^{ème}</p> <p>5. Par quels moyens te rends-tu actuellement au collège ?</p> <p><input type="checkbox"/> Voiture <input type="checkbox"/> Bus</p> <p><input type="checkbox"/> Vélo <input type="checkbox"/> A pied</p> <p><input type="checkbox"/> Covoiturage <input type="checkbox"/> Scooter</p> <p>6. Pratiques-tu le vélo ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p><i>Si tu as répondu « non » à la question n°6, va directement à la partie « Toi qui ne pratiques pas le vélo ».</i></p> |
|--|---|

Toi qui pratiques le vélo

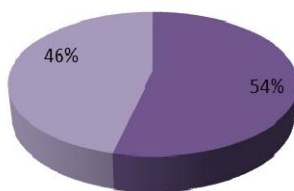
- | | |
|---|--|
| <p>7. Tu fais du vélo :</p> <p><input type="checkbox"/> Souvent/Tous les jours <input type="checkbox"/> Régulièrement</p> <p><input type="checkbox"/> Occasionnellement <input type="checkbox"/> Rarement</p> <p>8. Depuis combien de temps pratiques-tu le vélo ?</p> <p><input type="checkbox"/> Moins d'1 an <input type="checkbox"/> Entre 1 et 5 ans</p> <p><input type="checkbox"/> Plus de 5 ans</p> <p>9. Pour quels déplacements ?</p> <p><input type="checkbox"/> Domicile-collège <input type="checkbox"/> Promenade/sport</p> <p><input type="checkbox"/> Autres déplacements</p> <p>10. Pratiques-tu le vélo en famille ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> | <p>11. Qu'est-ce qui t'encourage le plus à pratiquer le vélo en ville ? (Numérote tes réponses par ordre de préférence)</p> <p>__ Rapidité __ Exercice physique</p> <p>__ Economie __ Plaisir en vélo</p> <p>__ Indépendance __ Ecologie</p> <p>12. Penses-tu que le code de la route s'applique au vélo ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>13. Le connais-tu ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> |
|---|--|

Toi qui ne pratiques pas le vélo

- | | |
|---|--|
| <p>14. Pourquoi ne pratiques-tu pas le vélo en ville ? (Numérote tes réponses par ordre d'importance)</p> <p>__ Trafic trop important __ Risque de vol</p> <p>__ Pollution __ Relief (Côtes)</p> <p>__ Entretien/réparation __ Etat de santé</p> <p>__ Pas de courage __ Météo</p> <p>__ Manque de pistes cyclables</p> | <p>15. Qu'est-ce qui t'encouragerait à te déplacer à vélo ? (Numérote tes réponses par ordre d'importance)</p> <p>__ Pistes ou bandes cyclables</p> <p>__ Parking gardé</p> <p>__ Accroche-vélos</p> <p>__ Trafic moins important</p> <p>__ Prêt ou location de vélo</p> |
|---|--|

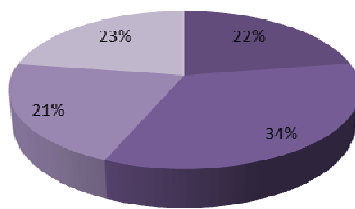
Nombre de réponses par sexe

■ Fille (01) ■ Garçon (02)



Nombre de réponses par classe

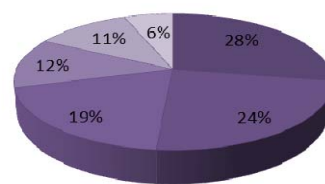
■ 6ème (01) ■ 5ème (02) ■ 4ème (03) ■ 3ème (04)



Nombre de réponses par collège

■ J.J. Soulier (04) ■ Jules Ferry (01) ■ Louis Aragon (06)

■ Marie Curie (03) ■ Jean Zay (05) ■ Jules Verne (02)

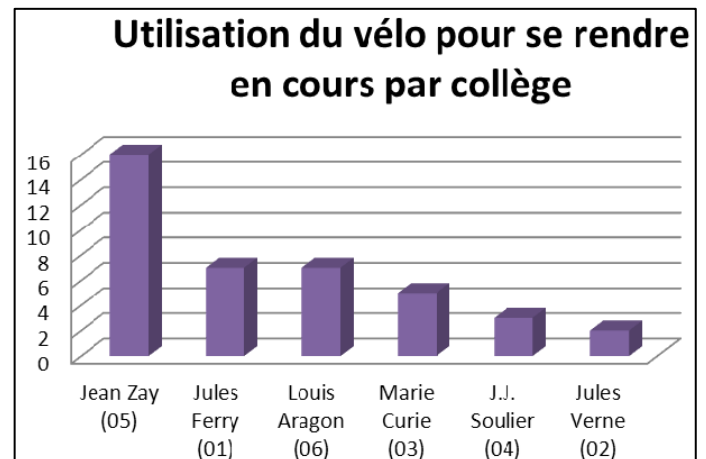
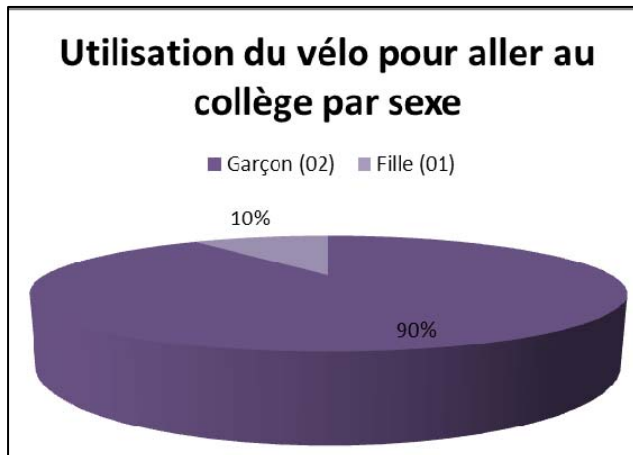


Q5 : Le moyen de transport pour se rendre au collège

Réponse	Décompte	Pourcentage
Voiture (01)	335	37,77%
Bus (04)	249	28,07%
A pied (05)	199	22,44%
Covoiturage (03)	43	4,85%
Vélo (02)	40	4,51%
Scooter (06)	21	2,37%

Total

887

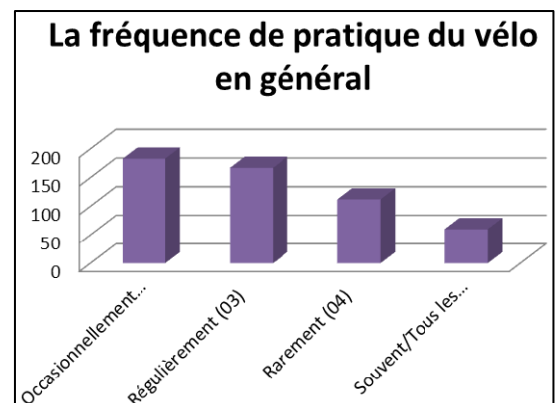


Croisement Q1 et Q7 : La fréquence chez les garçons

Réponse	Décompte	Pourcentage
Régulièrement (03)	95	36,68%
Occasionnellement (02)	79	30,50%
Souvent/Tous les jours (01)	49	18,92%
Rarement (04)	36	13,90%

Total

259

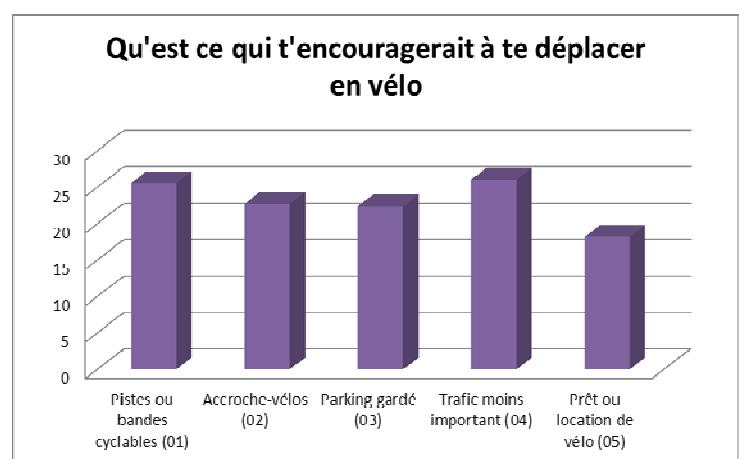
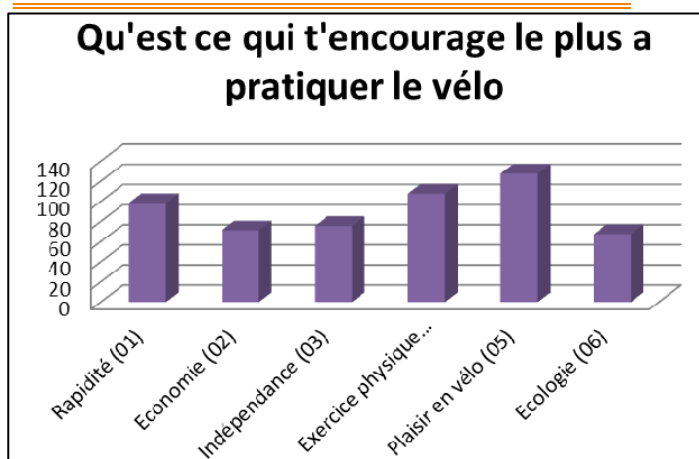


Croisement Q1 et Q7 : La fréquence chez les filles

Réponse	Décompte	Pourcentage
Occasionnellement (02)	104	39,54%
Rarement (04)	76	28,90%
Régulièrement (03)	72	27,38%
Souvent/Tous les jours (01)	11	4,18%

Total

263



ETONNANTE ITALIE !

Amoureux de l'automobile, héritiers d'un patrimoine historique et culturel hors du commun, ce qui rend toujours l'aménagement urbain compliqué, les Italiens, dont la vie politique peut nous surprendre, n'ont certes pas pontifié sur un Grenelle de l'Environnement à la sauce italienne, mais n'ont pas hésité à ouvrir leurs villes aux vélos et les pistes et bandes cyclables y fleurissent...même dans des endroits improbables !



Des vélos en libre service à Pavie

Ah, bien sûr, quand la France Eternelle a su inventer le « vélib » qui s'est durablement ancré dans nos grandes métropoles...-les lois du marché, on vous dit !-... l'Italie, elle, petite joueuse, a développé aussi ce genre de service et l'a même implanté dans des villes moyennes...Ici Pavie (85000 habitants au sud de Milan) où l'on peut circuler à loisir dans l'agglomération et parcourir la ville historique en « vélo-sans- autos ».

On rêve de stations de service de ce type aux portes de nos lycées, de l'IUT, de l'Hôpital, de la gare, des mairies de l'agglomération, du pôle-emploi, des centres commerciaux et même du MUPOP...Pas à l'ordre du jour en Bourbonnais...Mais n'est-ce pas à Pavie, que François 1^{er}, pourtant le meilleur d'entre nous, fut défait, et que le célèbre La Palice rendit son dernier souffle...une vérité vraie...

Michel CIBIEN

Entre Aunis et Saintonge Droit de cité pour le vélo Rochefort-océan

Nous avons déjà parlé dans la *Lettre de Cyclopede* de cette petite ville de 27000 habitants qui bien avant beaucoup d'autres a compris quel avantage on pouvait retirer de la présence du vélo en centre ville et a prévu les aménagements en conséquence : zone 30, espaces partagés, double sens cyclables, nombreux garages à vélos... C'est une ville thermale : de nombreux curistes circulent à vélo et on a mis à leur disposition des vélos en libre service. Ils sont roses et sont appelés « les Demoiselles » (Roche fort oblige !)

Comme quoi il n'y a pas que dans les grandes villes qu'on peut dégager des moyens pour favoriser le vélo



Face aux Thermes de Rochefort, un garage à vélos impressionnant... et des Demoiselles

Saintes



Saintes, la ville voisine (28000 habitants) est aussi adepte des double sens cyclables et se préoccupe de la cohabitation des piétons, cyclistes et automobilistes et le fait savoir dans sa signalétique : panneaux pédagogiques et bien visibles. Dans ce domaine-là aussi on peut être inventif...



Une manière de partager la rue à Saintes

On partage aussi... à Montluçon !



De nouvelles silhouettes à la peinture viennent de faire leur apparition rue Paul Constans et dans le quartier des Fours à Chaux où il n'existait pas de bande cyclable. Des petits vélos blancs accompagnés d'un double chevron pour indiquer le sens sur le côté droit de la chaussée. Un type de signalisation intéressant qui a le mérite d'attirer l'attention des automobilistes sur la présence de cyclistes et de les inciter à s'écarter. Sans doute aussi efficace que la bande cyclable lorsque la voie n'est pas assez large, ce système existe déjà dans d'autres villes. Nous l'avons remarqué il y a quelques années à Bourges et l'avons signalé aux techniciens et aux élus de Montluçon, aux temps heureux où ils sollicitaient nos avis, pour qu'ils en prennent de la graine.

Apparemment l'idée a fait son chemin...

Jean-François BIDAULT

La pluie et le beau temps

Lu dans Montluçon Notre Ville à propos des travaux réalisés sur les berges du Cher:

« Cette restauration était nécessaire, conclut le maire, mais elle fait partie d'un projet beaucoup plus vaste de rénovation et d'aménagement des berges que je présenterai dans quelques temps aux Montluçonnais. »

Il me paraît donc judicieux de lui demander un exemplaire du projet afin que l'on puisse y réfléchir pour que, je cite « *Montluçon, forte de la volonté de ses élus, continue sa route en avant pour qu'au milieu de la ville coule une rivière encore longtemps* ».

Je ne doute pas un instant que la volonté tenace et constante des élus fasse la pluie et le beau temps dans la haute vallée du Cher (en ce moment, c'est plutôt la pluie, mais, des fois, c'est plus sec. A mon avis, que personne ne réclame, faudrait coordonner avec Dieu, mais c'est aux élus de prendre rendez-vous).

J'ai le souvenir que Daniel Dugléry, s'était engagé à consulter Cyclopède pour les projets à venir.

Faudrait peut-être lui envoyer un courrier .??
!!!...

Roland LESPINGAL

MOLIERE A BICYCLETTE...

*Entretien avec Dominique, usagère
montluçonnaise*

On la voit souvent à vélo en ville, par tous les temps. Dominique, 40 ans, utilise la bicyclette, notamment pour aller travailler en centre-ville. Nous avons souhaité parler avec elle de ce choix. Plutôt qu'une interview, entretien à bâtons rompus avec cette enseignante en lettres.



Le vélo, une pratique ancienne ?

Pas précisément, ce n'était pas une tradition familiale, c'est lors des mes études à Clermont que j'ai commencé à me déplacer à bicyclette. C'est devenu une affaire familiale maintenant puisque c'est grâce au vélo que j'ai rencontré Malek, mon mari !

Un choix personnel donc, avec quelle motivation ?

Le côté pratique, d'abord : Pas de garage à ouvrir, pas de pare-brise à gratter l'hiver, pas de place de parking à chercher ! dix minutes suffisent pour rejoindre le collège où je travaille. Pour le retour, une petite côte, certes, mais... j'ai besoin d'exercice !

Quelques remarques sur l'ambiance en centre-ville ?

Pas vraiment d'incivilité pour moi, sauf quelques camionnettes de livraison qui roulent vite et passent près... Bon, j'évite le Boulevard, avec ses feux multiples... je connais l'itinéraire... Je circule aussi en zone piétonne.

Beaucoup renoncent l'hiver, non ?

Pas moi : je ne renonce jamais, même quand il fait froid et qu'il pleut ! Je vérifie les lumières, j'ai un gilet fluo, des réflecteurs, ... mais pas de casque ! J'ai aussi un vieux ciré pas très glamour mais insubmersible. C'est aussi une... hygiène du réveil !

Et la machine ?

Un vieux vélo, trouvé chez Trocathlon. Dérailleur bloqué, mais ça ne me gêne pas. En fait, je ne fais pas plus de vingt kilomètres par semaine en ville, donc je ne me pose pas trop de questions..

Que dire sur l'équipement en ville ?

Les râteliers ? Pas pratiques, je ne m'en sers pas, sauf devant la Poste. Il y a des pistes cyclables, mais j'aimerais qu'elles soient matérialisées, séparées des voies automobiles. Le Centre aquilodique ? Pour s'y rendre, c'est bien le long du Cher puis vers le pont de Blanzat, plus loin, il y a des pistes larges, mais discontinues. En fait, on va très rarement là-bas à vélo. J'ai deux filles très jeunes, et je ne suis pas non plus pour ces carrioles à la Hollandaise. J'aurais peur (pour elles), je crois.



Vélo pratique, uniquement ?

Oui et non. (NDLR : Dominique est active dans le milieu associatif et s'occupe chaque année des rencontres *Poètes au potager*). C'est aussi une façon de vivre, comme par exemple le compost, le potager, que sais-je, le besoin de bouger. Ne pas trop polluer et ne pas consommer bête ! Refuser l'hyperconsommation. Le vélo, c'est surtout un sentiment de liberté : Le vent dans les cheveux, l'air qui gonfle le blouson... Et, comme écrit Delerm, le « frr frr » rassurant de la dynamo...

Pierre BURLAUD